

Thés dansants

Ouverture de la saison 2025

Lundi 13 janvier 2025 // Halle aux toiles

Nouvelle année, nouveau calendrier pour les thés dansants.



GRATUIT
pour les retraités
alençonnais*

THÉ DANSANT

SAISON 2025

Halle aux toiles
Place Poulet-Malassis
à 14h30

Lundi 13 janvier > Gilles Music
Lundi 3 février > Bruno Buon
Lundi 24 mars > Gilles Music
Lundi 28 avril > Bruno Buon
Lundi 19 mai > Gilles Music
Lundi 16 juin > Bruno Buon
Lundi 15 septembre > Gilles Music
Lundi 6 octobre > Bruno Buon
Lundi 1^{er} décembre > Gilles Music

3€ pour les retraités hors-Alençon - Règlement sur place

* sur justificatif de domicile ou passeport-loisirs.
Pour l'établissement du passeport-loisirs, les habitants sont invités à se renseigner
auprès du CCAS au 02 33 32 41 11.


alencon.fr

La nouvelle saison des thés dansants s'ouvrira lundi 13 janvier 2025 avec une animation musicale assurée par Gilles Music. Le 3 février, ce sera au tour de Bruno Buon d'assurer l'animation musicale de ce deuxième rendez-vous. Les deux musiciens se partageront les rendez-vous de l'année 2025 chaque mois sauf en juillet-août (période estivale) et novembre (repas des aînés).

Pour l'élaboration du passeport-loisirs 2025 à destination des résidents alençonnais (entrée gratuite), pensez à apporter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une photo qui vous permettra d'accéder plus facilement aux prochains thés dansants sur seule présentation de celui-ci.

► Pratique

- Lundi 13 janvier 2025
- À partir de 14 h 30 à la Halle aux toiles
- Tarifs actuels: Gratuit pour les résidents alençonnais, 3 € pour les personnes extérieures (règlement sur place)